

INFO SARTEC

MOT DU PRÉSIDENT



© ROBERT ETCHERRY

Déjà un premier mandat comme président de terminé. Ça passe vraiment vite. Même si les dossiers, eux, n'avancent pas toujours aussi rapidement qu'on le souhaiterait.

LES SOURCES

**D'EFFRITEMENT DE
NOS ACQUIS SONT
NOMBREUSES...**

L'industrie change et la SARTEC doit redoubler d'efforts afin de s'assurer que les auteurs ne deviennent pas les parents pauvres de l'industrie. Les sources d'effritement de nos acquis sont nombreuses : la diminution des quotas et la tendance à la dérèglementation au CRTC, la baisse des revenus publicitaires en télévision, la migration des auditoires vers le Web, la dévalorisation des œuvres qui circulent sur de nombreuses plateformes sans que les redevances ne soient majorées en conséquence. Tout cela n'augure rien de bon si le modèle économique n'est pas repensé. Les fournisseurs de services Internet et les services par contournement doivent être davantage mis à contribution pour financer les productions d'ici. Il y a assez d'argent dans cette industrie pour que les auteurs obtiennent leur juste part. Mais l'avenir sera sombre seulement si on ne passe pas à l'action.

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2016

Je sollicite un deuxième mandat pour m'assurer que ces dossiers soient menés à terme et aussi pour signer avec l'AQPM une entente collective solide couvrant les nouveaux médias. Cette entente, quoique plus petite en termes de valeur totale des contrats, représente néanmoins l'avenir. Mais avant de s'atteler pour la suite des choses, voici d'abord un bref survol de notre dernière année.

Le 9 février 2016 se tenait l'assemblée de dissolution du RFAVQ (Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec). Suite à une révision de la Loi du 1 %, l'existence même de cette mutuelle qui a formé plus de 10 000 travailleurs du milieu depuis sa création, était soudainement remise en question. Après un vide de plusieurs mois, L'inis a cet automne pris le relai de la mutuelle. La SARTEC fera évidemment partie du nouveau comité de formation et s'assurera de la qualité de l'offre faite aux auteurs.

Notre colloque « Le risque en série » tenu les 15-16 et 17 mars dernier a été couronné de succès. Des participants de France, des États-Unis, de Suède, du Danemark, du Canada et du Québec se sont penchés sur la question des risques inhérents à la création de séries télévisées de fiction. Plus de 230 personnes (auteurs, producteurs, réalisateurs, étudiants, professeurs, etc.) ont participé à ce colloque organisé de concert avec l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal. Merci à nos partenaires de l'UQAM, et à Joanne Arseneau, Martine Pagé, et Sylvie Lussier qui ont mis l'épaule à la roue et surtout à Manon Gagnon sans qui l'exercice n'aurait tout simplement pas été possible.

Le 17 mars, de concert avec l'UNEQ et l'UDA, nous avons remis le prix du *Mérite du français dans la culture* à monsieur Michel Tremblay.

Suite à la page 3

SOMMAIRE

S

VIE ASSOCIATIVE

- 2 Nos membres à l'honneur
- 2 Avis de recherche
- 2 Au revoir
- 2 Vacances des Fêtes
- 26 Bienvenue à nos collègues et bonne retraite Odette

AGA

- 3 Rapport du président
- 4 Rapport du trésorier
- 5 Rapport du Fonds SARTEC
- 6 Rapport du directeur général
- 9 Conseil d'administration 2016-2018

REPORTAGE

- 11 En conversation avec Michelle Allen, Marc Brunet, Patrick Lowe, Francine Tougas, Danielle Trotter
- 21 Discussion avec Jacques Fieschi

DES NOUVELLES

- 19 L'IAWG à Paris

BRÈVES

- 24 Appel à projets
- 25 Formation
- 26 RVCQ - Appel de films
- 27 Projets acceptés À l'agenda!

CHRONIQUE DE LA CAISSE

- 28 Les nouvelles règles hypothécaires

MOT DU PRÉSIDENT

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2016

Suite de la Une

Les rencontres de l'intersyndicale qui regroupe depuis quelques années la SARTEC, l'AQTIS, la GMMQ, l'ARRQ, la SPACQ ainsi que l'UDA se sont poursuivies cette année. Ces rencontres nous permettent d'échanger à propos de différents dossiers, et surtout, de trouver des solutions communes. D'autre part, une nouvelle table sectorielle s'est créée avec l'AQPM, autour de laquelle nous avons échangé entre autres sur les politiques culturelles qui ont des impacts autant sur les artisans que sur la partie patronale.

LES FOURNISSEURS DE SERVICES INTERNET ET LES SERVICES PAR CONTOURNEMENT DOIVENT ÊTRE DAVANTAGE MIS À CONTRIBUTION POUR FINANCER LES PRODUCTIONS D'ICI.

En mai, la SARTEC participait à la Journée d'étude sur les femmes créatrices, faisant le point sur la situation économique des femmes dans le secteur culturel. À la SARTEC, si la situation des femmes apparaît enviable par rapport à d'autres, du moins en télévision aux heures de grande écoute où la parité semble acquise, la situation est nettement moins rose en cinéma. Ainsi, sur une période de 5 ans, 77 % des œuvres produites ont été scénarisées par des hommes, 16 % par des femmes et 13 % sont des projets mixtes. Quant aux cachets, l'écart en faveur des hommes est de 22 %. Cette journée d'étude a donné lieu à la création d'une Coalition pour l'égalité homme femme en culture et à l'énoncé de diverses recommandations. La SARTEC a également pris part aux consultations de Téléfilm à ce sujet qui ont donné lieu l'adoption par cet organisme de mesures visant à favoriser la parité hommes-femmes chez les réalisatrices et les scénaristes.

Le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision a poursuivi son travail. Alors que les personnes immigrantes de première et deuxième génération représentent autour de 21 % de la population du Québec, leur présence dans les émissions présentées en heures de grande écoute est bien en deçà. Pour pallier cette situation, le groupe se penche depuis plusieurs années sur de possibles solutions. L'UDA organise annuellement des auditions pour les acteurs issus de communautés culturelles, et pour joindre notre épaule à la roue, la SARTEC a mis sur pied dès le 3 septembre dernier un projet de mentorat pour les auteurs issus de la diversité avec Sylvie Lussier et

Michel Duchesne comme mentors. L'entreprise sera répétée l'an prochain, sous une forme plus aboutie. Toujours dans le cadre du Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision, la SARTEC participe actuellement à l'élaboration d'un atelier qui se déplacera dans plusieurs écoles secondaires afin d'outiller les jeunes désireux de percer le monde de l'audiovisuel.

En octobre se tenait la rencontre de l'IAWG (*International Affiliation of Writer's Guilds*) à Paris. Vous pourrez à ce sujet lire mon compte-rendu dans les pages qui suivent.

Nous avons finalement, le 23 novembre, participé aux audiences du CRTC sur le renouvellement des licences de tous les radiodiffuseurs québécois. Suite à une révision importante de la réglementation annonçant la suppression de certains quotas de diffusion de contenu canadien, et mettant fin à la protection des genres des services spécialisés, le CRTC a changé bien des façons de faire. En contrepartie de la réduction de ces obligations des diffuseurs, le CRTC envisageait que ceux-ci préserveraient les fonds destinés aux Dépenses en émissions canadiennes (DEC) et en Émissions d'intérêt national (EIN : dramatiques, documentaires, etc.) Il fallait s'y attendre, les radiodiffuseurs ont plutôt tous réclamé une réduction de leurs obligations en ces matières. Nous avons donc exigé que le CRTC maintienne ses exigences.

Je veux finalement remercier tous les membres de

SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS, 77 % DES ŒUVRES PRODUITES ONT ÉTÉ SCÉNARISÉES PAR DES HOMMES, 16 % PAR DES FEMMES ET 13 % SONT DES PROJETS MIXTES. QUANT AUX CACHETS, L'ÉCART EN FAVEUR DES HOMMES EST DE 22 %.

notre conseil d'administration, et plus particulièrement Michelle Allen et Marc Roberge qui nous quittent cette année. Votre intelligence et votre dévouement vont nous manquer. Un gros merci aussi à tous les employés permanents de la SARTEC qui travaillent tellement fort et particulièrement à Diane Archambault et Suzanne Lacoursière qui ont pris leur retraite cette année, et Odette Larin qui quittera ses fonctions avant le congé des fêtes.

—Mathieu Plante